



Déclaration commune des organisations syndicales représentatives au sein du groupe

Jamais une Négociation Annuelle Obligatoire (salaire) n'a suscité autant d'attente de la part des salariés du groupe Casino. La perte de pouvoir d'achat vécue depuis plusieurs années par l'ensemble du personnel n'est plus supportable.

Liées à ce phénomène, l'augmentation des produits alimentaires, des carburants et l'explosion du coût du logement plongent la quasi totalité des salariés de l'entreprise dans des difficultés financières insurmontables. Récemment, le désengagement des pouvoirs publics sur les remboursements médicaux aggrave encore cette situation.

Même si l'entreprise n'est pas responsable de tous les maux de la société, elle reste le principal moyen et surtout le plus légitime pour y remédier. Particulièrement aujourd'hui, au moment où l'entreprise publie les chiffres du groupe pour 2007, des bons résultats qui font bondir l'action.

Les salariés sont prêts à se mobiliser, et le démontreront très prochainement, pour manifester leur mécontentement et pour obtenir une augmentation substantielle de leur rémunération. Ils ne veulent plus être les laissés pour compte de l'entreprise.

Au-delà de la problématique du pouvoir d'achat, l'ensemble du personnel du groupe s'inquiète des dégradations des conditions de travail :

- augmentation des amplitudes d'ouverture,
- multiplication des ouvertures des magasins le dimanche, en hyper,
- banalisation des ouvertures du dimanche matin, en supermarché,
- perte de repère dans les changements à répétition des organisations des magasins...

Parallèlement, les recherches de productivité pour améliorer la rentabilité sont également des facteurs d'inquiétude :

- généralisation des systèmes d'encaissement automatique,
- apparition de nouvelles technologies comme la puce RFID,
- taylorisation des tâches (travail au chronomètre)
- multiplication des modes d'encaissement qui ne font que produire un stress supplémentaire pour les caissières sans la reconnaissance qui va avec.

Oui, certains salariés voudraient travailler plus pour gagner plus : les salariés qui se trouvent en situation de contrat partiel subi. Mais en ont-ils la possibilité, est-ce eux qui décident du nombre d'heures de leur contrat ? Non, bien sûr !!!

Pour l'ensemble des organisations syndicales de l'entreprise, l'augmentation du pouvoir d'achat, c'est, avant tout, l'augmentation du salaire.

Au nom de toutes les organisations syndicales et surtout de l'ensemble des travailleurs du groupe, nous demandons que les dirigeants de l'entreprise abordent cette négociation en ayant à l'esprit que les salariés ne peuvent plus accepter d'être traités comme les producteurs d'une richesse qui est distribuée à d'autres.